

Notre;

239

Le Bureau a déclaré  
avoir accepté son mandat. Il a proposé la  
nomination d'un Bureau de comité permanent.  
L'assemblée a voté par acclamation pour que le  
Bureau soit continué en permanence et composé  
des mêmes membres. Plus il a été autorisé à  
s'adjointre Monsieur, 5 membres,  
25 f. par mois pour frais de circulation etc.

Vous êtes invité à vous rendre, vendredi, 11 courant,  
à 7 heures 1/2 du soir, à la réunion électorale, **quai  
St-Antoine, 32,** angle de la rue du Petit-David,  
au 1<sup>er</sup>.



Nous sommes avec considération

Vos dévoués serviteurs,

*Les Membres élus du Comité du droit national.*

DE GUILLIN D'AVENAS, propr<sup>te</sup>, *Président.*

LEMIRE,

L. COLRAT, D. M.

} *Vice-Présidents.*

F. DEMARRE, Négociant, *Secrétaire.*

DE FAYOLLE, Docteur-Médecin.

FABISCH.

*Scrutateur,*

*Nota.* Vous êtes prié, pour être admis, de présenter cette lettre

Lyon, le 10 mai 1870

*[Faint, mostly illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

Vous êtes invité à vous rendre, vendredi, 11 courant, à 7 heures 1/2 du soir, à la réunion électorale, place St-Antoine, 22, angle de la rue du Pall-David.



Vous sommes avec considération

Vos dévoués serviteurs,

Les Membres des dix Comités du droit national.

- de Genève d'Arzier, Propriétaire, Président
- de Lyon, M. e-Président
- de Paris, D. M.
- de Bordeaux, Négociant, Secrétaire
- de France, Docteur-Médecin
- de Valenciennes, Médecin

Vous êtes prié, pour être admis, de présenter cette lettre.